dres, pour le terme de vingt-un ans, de la maniere ſuivante; c'eſt-à-dire, pendant les ſept premieres années, la ſomme de 25 liv. pour chaque cent livres en valeur d'autant de ſoie crue; pendant les ſept années ſuivantes, la ſomme de 20 liv. pour chaque cent livres en valeur d'autant de ſoie crue, & pendant les ſept dernieres années, la ſomme de 15 l. pour chaque cent livres en valeur d'autant de ſoie crue, & que cette gratification ſera payée par les Douanes de Sa Majeſté.

LETTRE

De M. Hic Fame *ſur les Abeilles* (a).

Tous les Amateurs de l'économie champêtre doivent à M. Ducarne de Blangy des remerciemens des Mémoires inſtructifs qu'il a bien voulu nous procurer pour l'éducation des abeilles (*b*).

En mon particulier je lui en ai déja témoigné ma reconnoiſſance & l'empreſſement que j'aurois de voir la continuation de cet utile & agréable ouvrage.

En attendant, voudroit-il bien permettre que je lui demandaſſes quelques éclairciſſemens ſur la méthode qu'il a donnée pour ſubvenir aux beſoins des abeilles?

Jamais il n'y a eu dans notre pays (Bourgogne) d'année plus mauvaiſe pour les mouches que celle ci; elles n'avoient preſque rien reſſerré l'année derniere, à cauſe des mauvais temps; en ſorte que la majeure partie eſt morte. Moins malheureux que les autres, je n'ai perdu que vingt ruches de quarante-cinq que j'avois; mais il y en avoit au mois de Mars, temps de la récolte en ce pays ci, cinq qui étoient dans le beſoin.

Peu content de toutes les méthodes qu'on nous a données juſqu'à préſent pour les nourrir, & que j'ai toutes eſſayées ſans ſuccès, j'ai eu recours à celle de M. Ducarne; mais n'étant pas muni de hauſſes conformes à celles qu'il preſcrit, j'ai examiné s'il y auroit place pour loger entre le ſiege & les coupeaux le plat de miel mêlé de vin, (car les Bourguignons ne veulent point d'eau) couvert de morceaux de cire, ainſi qu'il eſt ordonné, & la choſe ſe trouvant praticable, mon plat y a été mis, ce qui, de cinq ruches, en a rétabli quatre; une ſeule eſt morte, ſans doute parce qu'elle étoit trop foible & qu'elle a été trop tard ſecourue.

Je demande, 1°. ſi les hauſſes que preſcrit M. de Blangy y ont réellement d'autres utilités & avantages que ceux de faciliter le placement du plat qui contient le miel.

2°. Il eſt marqué de mettre quatre petits coins entre la hauſſe & la ruche, pour la ſoulever & donner un peu d'air, & cependant il eſt preſcrit de fermer l'entrée & de tenir les mouches enfermées en certaines circonſtances; ou les coins qui ſouleveront ſeront bien minces & ne donneront pas grand air, ou ils ouvriront à l'entour des paſſages aux mouches pour ſortir. Sans employer des coins, ne ſeroit ce pas entrer dans les vues de M. de Blangy, ſi l'on ſe contentoit de fermer l'entrée avec un morceau de fer blanc piqué comme une rape en gros trous, qui donneroit de l'air & empêcheroit la ſortie, ou avec une grille de fil de fer ſerré, ſans par conſéquent employer des coins?

3°. Cette année tous les rayons de mes ruches vives & mortes étoient très-moiſis; ils l'étoient déja l'année derniere; & comme je les avois ſcellées ſur le ſiége, & fermé l'entrée avec le fer blanc percé, je jugeai alors que c'étoit faute d'air ſuffiſant que cette moiſiſſure étoit ſurvenue; ce qui m'engagea au mois de Novembre dernier à ne pas fermer l'entrée, malgré les grands avantages qui en réſultent; je me contentai de ſceller la ruche avec un quart de chaux mêlée de bouze de vache. Si M. de Blangy

---

(a) *Nous avons reçu en même temps une autre Lettre de M.* Hic Fame *en réponſe à M. Ducarne de Trelon ſur les principes de la végétation. Son étendue ne nous permet pas de la placer dans la Gazette. On la trouvera dans le Journal de Juin.*

(b) *On verra dans le Journal de Juin une réponſe de M. Ducarne de Blangy aux obſervations de M. l'Abbé Malo au ſujet de l'éducation des abeilles. Nous voyons avec plaiſir qu'on paroit s'occuper ſérieuſement de cette branche de l'Agriculture, dont on peut tirer de très grands avantages.*

voit quelque choſe à corriger dans ma méthode, je le prie de me l'indiquer.

Le moiſi a été nettoyé & enlevé autant qu'il a été poſſible, & les mouches qui ſont reſtées ſe portent à merveille.

Comme il eſt preſcrit de ſceller les paniers pour l'hyver & de ne pas laiſſer introduire l'air froid, crainte de les morfondre en les viſitant, & de déranger le ſcellement, je n'y ai pas touché juſqu'au mois de Mars; peut-être ai-je eu tort & ſeroit-il à propos de les viſiter de temps à autre; mais pour cela il faudroit rompre l'enduit qui les ſcelle, & ne ſeroit ce pas auſſi les réfroidir?

LETTRE DE M. M. DE S. V.

Sur les Moutons.

L'approbation de l'Anonyme, ſur l'intérêt que je prends à la réuſſite du troupeau de M. d'Etigny (par une Lettre inſérée dans la Gazette N°. 19, en réponſe d'un avis que j'avois demandé dans une des Gazettes précédentes) auroit dû être accompagnée des moyens de s'en procurer, en indiquant ceux à qui l'on pourroit s'adreſſer, ainſi que du bénéfice qui peut réſulter de cette eſpece, par la comparaiſon du produit de la quantité de laine réduite au poids de marc, comme dans tous les pays.

On ne ſçauroit cependant trop applaudir au zele de l'Anonyme, s'il eſt dans l'intention d'en multiplier l'eſpece dans les différentes Provinces du Royaume, comme il le paroîtroit. Il auroit dû indiquer en même temps la conduite qu'il tient pour ſa conſervation. La méthode que j'ai obſervée cet hyver paroît devoir mériter la préférence ſur celle de quantité de perſonnes. Ce n'eſt qu'une répétition de l'épreuve faite par M. d'Aubenton à Montbar, & par quelques-autres avant lui. J'ai tenu conſtamment mon troupeau dans une cour très-froide juſqu'à Noel; quinze brebis, que j'avois laiſſé accoupler à volonté, y ont agnelé en toutes ſortes de temps, ſans qu'il ſoit péri aucun agneau; mais craignant que les fourrages trop imbibés par les neiges & pluies abondantes de cette ſaiſon, n'influaſſent ſur leur ſanté, j'ai remis mon troupeau ſous un angard, où la circulation de l'air étoit très-libre; j'ai viſité journellement ce troupeau, que j'ai acheté dans le Pays (*a*), où l'on eſt dans l'uſage de tenir les brebis fort chaudement, & j'ai eu la ſatisfaction de n'en voir qu'une ſeule incommodée du vertige, maladie qui paſſe pour incurable, & dont je vois cependant un amendement ſenſible depuis l'uſage des remédes que j'ai tentés. C'eſt un ſujet de découverte, (ſi je puis réuſſir) bien intéreſſant pour l'économie champêtre.

Le troupeau eſt ſorti journellement pour aller paître, malgré les intempéries des ſaiſons, & j'ai cru m'appercevoir que ce moyen influoit inſenſiblement ſur la qualité de la laine des nouveaux agneaux: ils ſont plus forts & plus vigoureux que ceux de mes voiſins qui les ont tenus dans ces étables très-chaudes, & je ſerai entierement convaincu, ſi la quantité de laine, au temps de la tonte, répond à mes eſpérances (*b*).

DE BERNE, *le 9 Avril.*

La Société Economique de cette Ville tint hier ſon Aſſemblée publique pour la diſtribution des Prix annuels. Celui d'une Médaille d'or de 20 Ducats ſur la queſtion, concernant *la meilleure Théorie pour la découverte des Sources*, fut adjugé au Mémoire *Allemand* avec la Deviſe: *Intueri Naturam & ſequi*, dont M. Grouner, Secretaire-Baillival de *Landshouth* & *Fraubronne*, de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature, & Membre de cette Société, eſt l'Auteur.

Le ſecond Prix de même valeur, ſur *la meilleure Théorie pour la conſtruction des foyers, poëles & cheminées* fut partagé entre le Mémoire *François*, portant la Deviſe: *La coutume rend tout facile*, & le Mémoire *Allemand*: *Qui frigus collegit furnos & balnea laudat*; l'un de la compoſition de M. Ritter, Architecte à *Berne*, & l'autre de celle de M. Venel, Chirurgien à *Orbe*. Parmi les autres Pieces de concours, on diſtingua

---

(a) *Le Lyonnois.*

(b) *M. l'Anonyme devroit bien faire ſçavoir s'il eſt dans le deſſein de céder quelques-unes de ſes bêtes à laine, quel en ſeroit le prix, & à qui il faudroit s'adreſſer.*

celle qui contenoit la Devise, *Stat sua cuique dies.*

Les questions proposées pour l'année courante sont, 1°. celle que la Haute Chambre Economique a chargé la Société d'annoncer : sçavoir, *Quels sont les moyens les plus sûrs de contenir dans leur lit les torrens & les rivieres de ce Pays, particulierement l'Aar ; de prévenir le plus sûrement, & à moins de frais, les ravages & inondations auxquels sont exposés les fonds adjacens ; quelle méthode & quels matériaux sont les plus propres pour la construction & l'entretien les plus faciles des Digues, entreprises dans ce but.* Quiconque aura pleinement satisfait à tous les points de cette question recevra de la part du Gouvernement une Médaille d'or de 20 Ducats ; 2°. *Dans quels cas est-il nécessaire de faire succéder alternativement la culture des grains & celle des prairies sur le même terrein ; quelle régle faut-il observer pour ce but, suivant la diverse exposition & la différente nature de chaque sol.* Le Prix de cette question est aussi une Médaille d'or de 20 Ducats. 3°. Le Baron de Beroldingue en offre un autre de cinq louis d'or neufs à celui qui indiquera *la préparation la meilleure & la moins dispendieuse de divers engrais provenans des animaux, & relativement à la variété des terres & des plantes.* En outre la Société propose pour l'année 1770 le Prix d'une Médaille d'or de 20 Ducats pour le meilleur Mémoire sur l'*état actuel, les défauts & le perfectionnement de l'Economie de nos* Alpes *& Montagnes, & de tout ce qui concerne la fruiterie dans les diverses Contrées montueuses du Canton.* Au reste, les Pieces en concours doivent être adressées dans le courant de ces années à M. Thormant d'Oron, Secretaire de ladite Société.

Annonce de Livres.

Extrait de l'Avis des Libraires sur un Traité général des Pêches, soit maritimes, soit d'eau douce ; & des poissons qu'elles fournissent, tant pour la subsistance des Hommes, que pour plusieurs autres usages qui font différents objets de Commerce. Par M. Duhamel du Monceau, de l'Académie Royale des Sciences, &c. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean de Beauvais ; Dessaint, Libraire, rue du Foin Saint Jacques.

On n'entreprend ici ni de remonter à l'origine de la Pêche, ni de revenir sur les pas des Anciens, pour en former une histoire. Cette partie qui pourroit être fort curieuse, est laissée aux recherches des Savants & des Gens de Lettres qui voudront s'en occuper.

L'*Essai sur l'Histoire Economique des Mers Occidentales de France*, par M. *Tiphaine*, Docteur en Médecine, Ouvrage qui parut en 1760, sembloit, par l'accueil qu'il reçut du Public, préparer la voie à celui ci. L'Auteur en effet, loin d'approfondir la matiere, s'est borné à donner quelques connoissances peu detaillées sur l'Art de la Pêche, & a beaucoup plus insisté sur les abus qui s'y commettent, que sur les moyens de la perfectionner. Cet Ouvrage bien fait pourtant dans son genre, mérite l'estime qu'on lui accorde ; mais il peut tout au plus être regardé comme une excellente Introduction au *Traité général des Pêches* : on en jugera par le plan du Traité que nous annonçons.

L'objet de M. Duhamel est ici non-seulement de décrire toutes les sortes de Pêches qui se font dans les Etangs, dans les Lacs, dans les Rivieres & à la Mer, mais d'en suivre encore les résultats, les produits ; de faire connoître toutes les especes de Poissons qu'elles fournissent pour la subsistance des Hommes, & d'en détailler tous les autres usages qui sont presque aussi variés que les Pêches mêmes.

On auroit pu dans cet Ouvrage suivre simplement l'ordre des différentes Pêches ; cette division eût été fondée sur les diverses propriétés des Poissons. Mais comme on s'est principalement proposé de faire connoître le méchanisme & les détails les plus curieux des Pêches, il a paru plus convenable de les ranger toutes sous quelques classes générales qui comprendront les différentes façons de pêcher, & dont chacune formera une Section particuliere.

La Pêche aux Hameçons ou *Hains*, qui se diversifie d'une infinité de manieres, fera la matiere de la premiere Section.

La seconde comprendra toutes les especes de Filets, & la façon de s'en servir. Les

détails de celle-ci ſont très-étendus, & ne ſont pas les moins intéreſſants.

Dans la troiſième, on traitera de pluſieurs Pêches qu'on ne peut rapporter à celles qui ſeront décrites dans les deux premieres Sections, comme le Harpon, la Fichure, &c.

Après les trois Sections dont on vient d'indiquer la matiere, il ſembleroit qu'on n'auroit rien à deſirer ſur les Pêches : elles ne feront cependant que la premiere Partie de l'Ouvrage.

Cette Partie ſeule, à la vérité, eſt par elle-même infiniment curieuſe. On y verra quantité d'induſtries & d'inventions plus ingénieuſes les unes que les autres, pour aller chercher le Poiſſon au fond des Mers, & dans des retraites où il ſembloit être à l'abri de toutes les entrepriſes des hommes. On aura ſous les yeux tous les inſtruments dont les Pêcheurs font uſage ; les Pêcheurs même en action ſeront auſſi repréſentés ſur un grand nombre de Planches, dont les deſſeins ont été faits par d'habiles Artiſtes, & ſeront gravées avec autant de ſoin que celles du *Traité des Arbres-Fruitiers*, *&c.* autre Ouvrage de M. Duhamel qui vient de paroître (*a*).

C'eſt un Corps d'Ichtyologie que l'on entreprend de donner dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage. Elle ſera par conſéquent encore plus conſidérable que la premiere, & elle n'intéreſſera pas moins les Naturaliſtes que ceux qui veulent connoître à fond toute la matiere des Pêches.

On y trouvera la repréſentation naturelle & vraie, la plus exacte deſcription, des Poiſſons que connoiſſent les Pêcheurs Européens, ainſi que de quelques Poiſſons étrangers. Et qui pouvoit encore ſur cette partie ſi piquante de l'Hiſtoire Naturelle, être en état de nous donner des détails plus étendus & plus ſûrs que M. Duhamel ? On ſçait que ſon goût l'a porté à ne négliger aucune branche de cette partie de la Phyſique ; on connoît la ſagacité de cet habile Obſervateur, & la fidélité ſinguliere avec laquelle il rend compte de ce qu'il a pu voir & approfondir.

Mais ſes occupations en plus d'un genre, & ſes travaux multipliés, ne lui laiſſant pas tout le temps qu'il auroit voulu donner à cet Ouvrage, il s'eſt aſſocié M. *de la Marre*, Auteur de la derniere édition du *Dictionnaire Economique de Chomel*, qui lui fait autant ou plus d'honneur que l'Ouvrage original en a pu faire au Curé de Lyon.

Pour ne point trop promettre, on ne s'eſt propoſé que de parler des Poiſſons dont on a pu ſe procurer les connoiſſances les plus certaines.

Les Libraires, de leur côté, n'ont rien épargné pour la perfection de la Partie Typographique. L'Ouvrage ſera imprimé ſur le même papier, dans la même forme, & avec les mêmes caracteres, qu'on a employés pour le *Proſpectus*, qui eſt grand *in-folio*.

Malgré les frais conſidérables qu'exige une pareille entrepriſe, tant pour les Deſſeins que pour la Gravure des Planches, ils ne propoſent point de *Souſcription*. Ils diſtribueront l'Ouvrage par Cahiers qui ſe ſuivront de près, & dont le premier eſt en état de paroître. Actuellement ils ſe contentent d'inviter les perſonnes qui voudront ſe les procurer, à s'engager ſimplement de les prendre à meſure qu'ils paroîtront. Moyennant cet engagement gratuit, auſſi-tôt que les Cahiers ſeront en état d'être délivrés, ceux qui auront fait inſcrire leurs noms, ſeront avertis ; & on leur accordera une remiſe dont on ne pourra point faire jouir ceux qui n'auront pas fait leur ſoumiſſion.

Traduction d'un Mémoire publié à Parme en 1768 *par ordre du Gouvernement, pour encourager la culture d'une plante appellée* Sulla, *propre à former des prés artificiels très-avantageux, & encore plus ſinguliers, en ce qu'une terre, une fois enſemencée de* Sulla, *donne pendant quarante ans & plus tous les ans, & alternativement une année, une abon-*

(*a*) *C'eſt un Traité complet de tous les Fruits comeſtibles que produit la France. Il y en a près de* 200 *qui ſont deſſinés & gravés avec toute la préciſion poſſible. Il ſe trouve chez les ſieurs* Saillant & Deſaint, *Libraires. Ce grand Ouvrage ne nous a point été communiqué, ainſi nous ne pouvons en rien dire.*

dante récolte d'un fourrage excellent, & l'autre année une récolte de bled, meilleure que ſi le champ n'étoit pas enſemencé de Sulla. A Lyon, chez Louis Cutty, Imprimeur-Libraire, Place de Louis le Grand.

THE AMERICAN TRAVELLER, &c. *Le Voyageur Américain, ou état préſent de la Culture & du Commerce des Colonies Angloiſes dans l'Amérique*, vol. in-4o. Chez Almon, Libraire à Londres, dans la rue de Piccadilly.

On trouve dans cet Ouvrage qui eſt en forme de Lettres, des détails ſur l'exportation & l'importation de ces Contrées, & ſur le nombre de Vaiſſeaux Marchands qui y ſont employés.

CAPT. KNOX'S HISTORICAL JOURNAL OF THE CAMPAGNES IN THE NORT AMERICA, &c. *Journal des Campagnes du Capitaine Knox dans le Nord de l'Amérique*, 2 vol. in-4°. Chez Doſdeley, à Londres, en Pall Mall.

MECHANICK DIALLING OR THE NEW ART OF SCHADOW. La Gnomonique Méchanique ou le nouvel Art de conſtruire les cadrans ſolaires, Edition dans laquelle on a ajouté plus de 300 Inſcriptions latines & angloiſes, avec un nouveau cadran aux étoiles. Par Charles Leadbetter. A Londres, chez Pearch, rue de Cheapſide.

DISSERTATION ON THE USE OF SEA WATER, &c. *Diſſertation ſur l'uſage de l'eau de Mer dans les maladies des glandes, ſur-tout pour le ſcorbut, la jauniſſe, les écrouelles, la lepre, &c. avec une traduction du Commentaire latin de M Speed ſur l'eau de la mer. On y a ajouté des détails ſur la nature, la propriété & les uſages de toutes les eaux minérales de la Grande Bretagne & des Pays Etrangers*, vol. in-8°. Chez Owen, Libraire à Londres, près de la porte du Temple, in Fleet Street.

MATIERES

Contenues dans le Journal du préſent mois de Mai.

Hiſtoire & Mémoires de la Société formée à Amſterdam en faveur des Noyés.

Projet d'Abondance & d'Humanité, par M. Miger.

Eſſai ſur l'éducation des Abeilles dans de nouvelles ruches de paille, par M. Duhoux, Curé du Meſnil en Verdunois.

Inſtruction ſur la maniere de ſemer la graine de Mûrier blanc, par M. l'Abbé Cotelle, Secretaire Perpétuel de la Société d'Agriculture du Bureau d'Angers.

Solution d'une queſtion de Commerce, par M. Nicodeme, Négociant à Valenciennes.

Mémoires ſur le Détroit de Magellan & ſur les Patagons, traduction d'un Ouvrage Eſpagnol.

Tableau des différens prix des matieres d'or & d'argent à Londres, depuis le mois de Janvier 1768, juſqu'au 15 Avril 1769, avec des réflexions ſur ce ſujet.

Extrait du *Proſpectus* du nouveau Dictionnaire de Commerce, par M. l'Abbé de Morellet.

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle; des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Mercredi 26, juſqu'au Samedi 29 Avril 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 45 muids 3 ſeptiers de froment, 17 muids 6 ſeptiers de ſeigle, & 291 muids 8 ſeptiers de farines; il reſtoit de l'autre marché 186 muids de froment, 23 muids 8 ſeptiers de ſeigle, & 917 muids 4 ſeptiers de farines, ce qui a fait 231 muids 3 ſeptiers de froment, 41 muids 2 ſeptiers de ſeigle, & 1209 muids de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 144 muids 4 ſeptiers de froment; il reſtoit du marché précédent 328 muids 10 ſeptiers, ce qui a fait 473 muids 2 ſeptiers.

Le Samedi 29 Avril, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1954 muids 7 ſeptiers, tant froment que ſeigle & farines Il y en a eu de vendu 448 muids 3 ſeptiers; de ſorte qu'il en eſt reſté 1506 muids 4 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 23 à 31 ℔ 10 ß; le ſeigle, de 17 à 19 ℔; le froment a été vendu à la Grêve, de 24 à 30 ℔ 10 ß *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 13 ß 3 ₰ à 2 ℔ 13 ß le *boiſſeau* ; les farines de remoulage, de 1 ℔ 5 ß à 2 ℔ 15 ß auſſi le *boiſſeau*.

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰ la *livre ;* idem de Paris, idem ; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß ; id. de Paris, de 3 ß à 3 ß 3 ₰ ; pain bis clair, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß ; pain bis de Paris, de 2 ß 6 ₰ à 2 ß 9 ₰.

DEMANDE.

Pluſieurs Cultivateurs ſont venus à bout en Franche-Comté de cultiver du riz, & d'en faire une bonne récolte. Ils demandent quelle eſt l'eſpece de moulin dont on ſe ſert pour le monder, c'eſt à-dire, lui enlever ſon écorce ? Ceux qui ont connoiſſance de ce moyen ſont priés de le communiquer par la voie de cette Gazette.

COMMERCE.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *10 Mai 1769.*		LYON. *le 2 Mai.*		BORDEAUX *le 27 Avril.*	
Amſterdam,	55 1/8	Amſterdam,	55 1/4 3 8e	Amſt.	55 1/8
Lond.	32 1 16	Auguſte,	51 5 8	Lond.	32 1 16
Hambourg,	178 1/2	Vienne,	51 5 8	Hamb.	26 13 16
Madrid,	14 19	Lond.	32 1 16	Paris, échu au pair.	
Cadix,	14 18	Livourne,	96 1/2 3 8	*du 1 Mai.*	
Livourne,	96 1/2	Genes.	94 1/2	Amſterd.	55 1/4
Lyon,	1/8	Madrid.	74 3/4	Londres,	32 3 16e
		Cadix,	74 1/2	Hamb.	26 7 8
		Paris,	1/2 perte.	Paris échu,	au p.
		Marſeille,	1 3/4 p.		
		Dépôt p. P.	3/4 à 5 8		
		Piaſt.	48 15		

LETTRE DE LA GRENADE,

Du 17 Février 1769.

Les productions de cette Iſle ſe ſont augmentées prodigieuſement ; on a exporté cette année pour l'Europe au-delà de dix-huit mille barriques de ſucre, de café & de cacao, indépendamment de ce qui en a été envoyé dans l'Amérique ſeptentrionale, & du rum qui eſt égal à celui de la Jamaïque pour le goût & le parfum. Cette quantité excéde de ſix mille barriques celle qui a été embarquée l'année derniere. Nous avons la plus belle apparence d'une bonne récolte : il y a ici abondance d'eau ; nous avons pluſieurs belles rivieres qui font tourner la plupart des moulins de cette Iſle.

AVERTISSEMENT.

Sur un Fauteuil mouvant à reſſort.

Comme le moindre détail devient intéreſſant dans la deſcription des machines, ſur-tout quand on ſe diſpenſe d'y joindre des figures, nous croyons faire plaiſir à nos Lecteurs en nous étendant un peu plus ſur la

forme de l'eſſieu du fauteuil pour les malades dont nous avons parlé dans notre derniere Gazette. Cet eſſieu eſt coudé en deux endroits, & chaque coude ſe trouve du même côté, quoique ſur des plans différens. L'un d'entr'eux forme un angle de quinze degrés avec le plan horizontal ſur lequel ſeroit placé l'autre coude. Leur longueur eſt relative au rayon des roues dont elle doit faire les deux tiers.

Pour donner une plus grande ſolidité à l'eſſieu, on le fait paſſer par une piece de fer ou de bois placée ſous la caiſſe vers le milieu de ſa largeur ; il a de cette maniere un point d'appui de plus qui garantit toute la machine des eſpeces de ſaccades que lui donnent ceux qui n'attrapent pas facilement le mouvement des leviers. Nous dirons de plus que les trous rectangulaires par où ils paſſent, & où ſe trouve le boulon qui leur ſert de point d'appui, ſont entre le ſiége & l'eſpece de T ſur lequel on place ſes pieds. La diſtance des leviers mis dans une ſituation verticale, par rapport à la perſonne, doit être de la longueur de ſes bras lorſqu'elle eſt aſſiſe.

Le levier eſt de la premiere eſpece ; ſon point d'appui eſt ſur le boulon, comme on l'a déjà dit ; la réſiſtance eſt l'eſſieu qu'il doit faire tourner à l'aide des tirans qui aboutiſſent aux coudes qui font l'effet d'une manivelle. Ces arbres coudés ſont employés horizontalement pour des pompes & verticalement pour des moulins à bras ; mais l'application à un chariot eſt neuve ; c'eſt ce qui nous a engagé à la faire connoître.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 10 Mai 1769.*

	℔	ß	
Or de Portug. à . .	715		marc.
Du Mexique à . . .	708		marc.
Du Perou à . . .	700		marc.
Les guinées à . . .	713		marc.
Ducats à	97	10	marc.
Or fin à 23 k. 31 32 à	98	10	once.
Or à 20 karats à . .	83		marc.
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	15	marc.
Piaſtres, ...	48	12 6	marc.

FINANCES.

CHARGE A VENDRE.

CHARGE de Chevalier Conſeiller du Roi, Tréſorier Général de France, en Dauphiné, à vendre. Cette Charge donne la Nobleſſe au premier chef ; les gages & autres droits vont au-delà de 2700 livres, ſans y comprendre les épices : *s'adreſſer à Lyon, à M. Tournillon l'aîné, Notaire, au coin des rues de la Barre & du Bourg-Chanin*, ou *à M. Armand, Notaire à Vienne.*

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1769.	*Lundi 8.*	*Mardi 9.*	*Mercredi 10.*
Ac. des Indes.	1062 ½	1067 ½	1067 ½
Emp. de la Com.	385		
Prom. à 5 p ⅋	25 ½	26	
Prom. à 4 p ⅋	47 ½	47 ½	47 ½
Ac. des Fermes.	840	850	850
2ſ. p. l. du Dix.	6	6	
3e. Loterie.	1 ½	1 ½	
Annuités.	285	285	282
Coup. d'An.	56	56 ½	56 ½
Emp. de 50 mil.	47 ½	47 ½	47 ½
Emp. de 30 mil.	48	48 ½	48 ½ 48
Col. 1759.	50	50	50
Canada.	50	50	50
4e. L. Epoques.	14 ½ 14 12e 18 ½	13 12e 18	13 ½ 12e 17 ½
Nouette.	47 ½	47	47 ½ 47
Ac. de la caiſſe	1020	1020	1020
tirage de la C.	4e 332 5e 330	5e 330	4e 335 5e 330
2e Lot. Comp.	303	303	304 3
A 3 p. ⅋ ſ. l. cuirs			
A 3 p. ⅋ ſ. l. Poſt.			
Bretagne.			
Languedoc.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 38.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois d'Avril 1769, dans les

GE'NE'RALITE'S de

CAEN.				POITIERS.				ROUEN.				TOULOUSE.			
LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.
Avranches.	24			Chatelleraut.	23	4		Andely.	27	13	6	Albi.			
Bayeux.	22		8	Chatillon.	26*	3	8	Arques.				Alet.			
Caen.	25*	4		Conſolens.	18			Caudebec.	29	5		Beziers.	32	16	6
Carentan.	21	13	4	Fontenay.	22			Dieppe.	28		5	Carcaſſonne.	27	15	
Coutances.	24	10		Les Sables.	26	2		Eu.	26	8		Caſtelnaudary			
Mortain.	25	4		Nyort.	16*	16		Evreux.	33	2	6	Caſtres.	27	6	3
St. Lo.	24	18	4	Poitiers.	24	11	5	Giſors.	27	9	4	Lavaur.	25		
Valognes.	20*	1	4	St. Maixent	23	7	2	Le Havre.	28	12		Limoux.	27	15	
Vire.	23	11	2	Thouars.	22	16		Lions.	28	1	7	Montpellier.			
								Magny.	31	15		Narbonne.	29	17	2
								Neufchatel.	25*	16	6	Niſmes.	32	10	4
								Pont-de l'Arche.	32			Pezenas.			
								Pont-Audemer.	33*	18	10	S. Papoul.	27	10	
								Pont-l'Ev.	27	5		Toulouse.	28	5	9
								Rouen.	31	9	4				
Prix Communs.				Prix Communs.				Prix Communs.				Prix Communs.			
From. le ſep.	23	9	2	From. le ſep.	22	11	2	From. le ſep.	29	6	11	From. le ſep.	28	15	1
Pain la liv.		2	6	Pain la liv.		2	6	Pain la liv.		3	6	Pain la liv.		3	
Avoine le ſ.	8		3	Avoine le ſ.	8	7		Avoine le ſ.	8	3	3	Avoine le ſ.	11	15	
Foin le q.	3	15	1	Foin le q.	3	5	2	Foin le q.	2		3	Foin le q.	3	4	4
Paille le q.	1	15	11	Paille le q.		19	9	Paille le q.	1	3	6	Paille le q.	1	9	10

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du premier au 7 Mai 1769, il eſt entré dans ce Port 7 Navires Etrangers; ſçavoir, l'*Emanuel*, Capitaine *Lorens Erichſen* Norwegien ainſi que les deux ſuivans, venant de Friderickſtald; les *Six Freres*, Capitaine *Volkers Fedders Pieters*, venant de Holmsboe; la *Charité*, Capitaine *Mathias Albretſen*, venant de Mos, chargés de

Planches, fer en barres, mâts, anſpects & avirons; le *Braſſeur Veſverda*, Capit. *Jacob Tierds*, Hollandois ainſi que les deux ſuivants; la *Jeune Hendricka Meyke*, Capitaine *Jean Eylders*; la *Demoiſelle Anne Henriette*, Capitaine *Michel Blanck*, venants tous trois de Dantzick chargés de froment; le *Scamunt*, Capitaine *Jean Button* Anglois, venant de Corck chargé de bœuf & de beurre.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port du premier au 4 Mai 3 Navires Etrangers; ſçavoir, la *Charmante Sally*, Capitaine *Langes* Anglois, allant à Corck ſur leſt; la *Vierge de Grace*, Capitaine *François Gariel*, allant à Marſeille & à Toulon ſur leſt; l'*Eſpérance*, Capitaine *Claas Heer* Hollandois, allant à Amſterdam chargé de ſucre & de café.

Prix courants de quelques Denrées, le 1^er^ Mai 1769.

Froment, 7 liv. *le boiſſeau*; ſeigle, 4 livres; farine, premiere qualité, 20 livres 10 ſols *le quintal.*

Savon bleu vif, 46 liv.; dito bleu pâle, 47 liv.; dito blanc, 48 liv.; huile d'olive de Provence, 82 liv. 10 ſols; ſoude d'Alicante, de 19 à 20 livres.

Brai gras, de 25 à 30 liv. *le baril*; brai ſec, de 15 à 16 liv. *le Quintal.*

Sucre brut, de 25 à 28 liv.; ſucre terré, de 50 à 53 liv. 10 ſols; café de la Martinique, de 21 à 21 ſols 6 deniers; dito de Saint Domingue, de 19 ſols 6 deniers à 20 ſols 6 deniers; indigo cuivré, 6 livres 10 ſols; dito bleu & violet, de 7 à 8 livres; coton de Saint Domingue, 125 livres; dito de la Martinique & de la Guadeloupe, de 115 à 120 livres; coton de Smyrne, de 95 à 100 liv.; cacao en grains, 14 ſols; bois de Campêche, de 7 à 11 liv. 10 ſols.

DE L'ORIENT, *le 3 Mai 1769.*

Le Navire le *Saint Charles* du Havre freté pour la Compagnie des Indes, a mis à la voile les derniers jours d'Avril pour aller aux Iſles de France & de Bourbon.

DE CADIX.

Le 5 & le 8 Avril 1769, il eſt entré dans ce Port les Frégates le *Saint Ferdinand*; la *Fortune*; le *Felix*; le *Saint François d'Aſſiſe*; & le Vaiſſeau de guerre Eſpagnol le *Saint Jacques de l'Amérique*, venant tous cinq de la Havane; la premiere des Frégates a apporté 107620 piaſtres en or & en argent, 20356 cuirs en poil & 100 cuirs tanés; & le Vaiſſeau de guerre étoit chargé, pour le compte du Roi & celui des Négociants, de 1860485 piaſtres fortes en or & en argent, 2000 paniers de tabac en poudre, 50 caiſſons de tabac en rouleaux & en poudre, 1500 quinquaux de bois de Campêche, 1465 caiſſes de ſucre & trois caiſſons d'argenterie & autres effets.

La Frégate de guerre Eſpagnole l'*Aſtrée* qui étoit partie de la Vera-Cruz & de la Havane dès le mois de Décembre 1768, & qu'on attendoit en conſéquence de puis long-temps, eſt arrivée dans la Baye de Cadix ſur la fin du mois de Mars dernier, chargée de différentes productions & de 1276 ſurons de cochenille.

Les Deux Vaiſſeaux de guerre Eſpagnols la *Sainte Eliſabeth* & le *Saint Iſidore* du département de Carthagene du Levant, ſont entrés de relâche dans cette Baye, d'où l'on croit qu'ils doivent ſe rendre au Ferol.

Dans les premiers jours d'Avril, il eſt ſorti de Cadix deux Bâtimens Marchands Eſpagnols chargés de diverſes marchandiſes, allant l'un à Buenos-Ayres, l'autre à la Havane.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, chez KNAPEN & DELAGUETTE, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel, 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1769. Du Mardi 9 Mai.

AGRICULTURE.

De la Pomeranie Suédoise.

LA Régence de cette Province a fait parvenir au Roi de Suede une Requête, pour supplier Sa Majesté de supprimer les droits imposés sur le bled que les Habitans de ce Duché tirent du Mecklenbourg. Le Sénat s'est non-seulement prêté à cette demande, il a même ordonné que tous les Navires qui partiroient de Stockolm & des autres Ports dépendant de la Suede, pour charger des grains à Mecklenbourg, ne seroient assujettis à aucuns droits ou péages, & que cette franchise auroit lieu jusqu'au mois de Juillet prochain. Cette faveur a été accordée dans la crainte que les troubles de la Pologne ne missent bien-tôt la Ville de Dantzick dans l'impossibilité de fournir du bled à l'Etranger. On a en effet tout lieu d'appréhender qu'il ne soit plus possible de tirer des grains de la Pologne au mois d'Août prochain.

On apprend de Dantzick qu'on est obligé, pour faire venir des bleds de Pologne, de chercher des routes où les Confédérés n'ont point encore paru; mais comme ils commencent à se répandre de tous côtés, on craint que tous les chemins ne soient bien-tôt fermés.

REPLIQUE

De M. Thierriat à la Réponse de M. Ducarne de Trelon, insérée dans la Gazette Nº. 31.

Permettez, Monsieur, que j'aye l'honneur de vous observer que les influences de l'air & les différens amendemens sont les principes de la fertilité des terres, & que l'humide & la chaleur sont ceux de la végétation des plantes. Cela fait deux choses différentes, que la plupart de ceux qui écrivent sur l'Agriculture confondent mal à propos. Comme il est intéressant de connoître cette différence, & d'avoir des notions justes sur l'article de la végétation des plantes, je vais vous faire part de ma façon de penser, & en même temps, des observations que j'ai faites à ce sujet.

Je dis que la sécheresse est l'ennemie mortelle de la végétation, & que pour dissoudre les sels qui en sont l'ame, il faut nécessairement que la terre, quelque bien préparée qu'elle soit, conserve en elle-même une humidité convenable avec une chaleur moderée, sans quoi peu ou point de productions. Voici quelques faits que je crois propres à vous persuader cette vérité.

Tous les Jardiniers, malgré les engrais & la bonne culture qu'ils donnent à leurs terres, sont dans l'habitude d'arroser fréquemment leurs plantes dans les temps de chaleur & de sécheresse. Or, qu'elle est la raison qui les y oblige, sinon celle d'empêcher les mauvais effets de cette sécheresse?

J'ai entendu dire, dans tous les temps, nos à bons Laboureurs, que leurs récoltes étoient ordinairement bonnes, quand ils avoient des couvraines lourdes, c'est-à-dire, un temps un peu humide lorsqu'ils semoient

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

leurs bleds, que le contraire leur arrivoit ; & qu'ils n'avoient ſouvent que des chetives dépouilles, quand ils avoient le malheur d'enſemencer leurs terres dans des temps de ſéchereſſe, & lorſqu'elles ſe trouvoient comme réduites en pouſſiere. J'ai eu la curioſité d'examiner d'où pouvoit provenir ce défaut de récolte dans les années de ſéchereſſe, & après pluſieurs obſervations faites à ce ſujet, j'ai trouvé que le bled ſemé dans de bonnes terres meubles, où la ſéchereſſe domine, a de la peine à germer ; qu'il reſte long-temps dans la terre ſans pouvoir le faire, & que les grains n'étant pas également ni ſuffiſamment nourris, tout ne peut ſortir de la terre en même temps, ni avec la même vigueur que ſi la terre ſe reſſentoit d'humidité. Cela me fait croire que la modicité des récoltes, dans les années de ſéchereſſe, doit être attribuée au défaut d'humidité ; cela m'autoriſe à dire en même temps qu'il ne ſuffit pas qu'une terre ſoit bien amendée, & miſe en état de recevoir les influences de l'air dans ſes pores, pour pouvoir en attendre une bonne récolte ; qu'il faut de plus que cette terre ait en elle-même le degré d'humidité & de chaleur qui convient, pour mettre les plantes en état d'y pouvoir végéter & s'y nourrir, ſans quoi ces plantes ſouffrent & s'élevent mal, malgré le bon état des terres où elles ſe trouvent plantées.

Ces faits prouvent que la ſéchereſſe eſt, comme je l'ai dit ci devant, l'ennemie mortelle de la végétation, & que quelque bonne culture qu'on donne à la terre, elle ne produira jamais abondamment, ſi on ne la met en état de conſerver une certaine humidité. C'eſt pour conſerver cette humidité que j'ai conſeillé l'uſage des rouleaux, dans ma Lettre inſérée dans la Gazette du 20 Juillet dernier. Je vous prie d'y avoir recours, vous y verrez que j'attribue la cauſe de la modicité de notre derniere récolte en bled dans nos bonnes terres, à la ſéchereſſe qui a regné dans le temps des ſemences & pendant l'hyver ſuivant. En rapprochant ce que j'ai dit dans cette Lettre avec ce que je dis dans celle-ci, vous ſerez en état de voir ſi je ſuis moins fondé que M. de Sutieres, qui attribue la cauſe de la modicité de cette même récolte au défaut de bonne culture.

Je n'ai jamais blâmé les principes de culture de M. de Sutieres ; je reconnois avec plaiſir qu'il y a des choſes excellentes dans les procédés qu'il nous donne : la ſeule choſe qui me bleſſe, c'eſt qu'il nous promet trop, & qu'il attribue à ſa culture des effets qu'on regarde comme merveilleux, & qui cependant ne le ſont pas.

Il nous dit qu'en labourant les terres en planches bombées, les bleds ne ſeront point endommagés des ſéchereſſes du printemps & de l'été. J'en conviens ; mais ce n'eſt pas parce que les planches ſont bombées que cela arrive ; dans les terres labourées à plat, & dans l'uſage ordinaire, les bleds ne ſouffrent pas non-plus de la ſéchereſſe de ces deux ſaiſons, parce que dès le commencement du printemps ils ſont aſſez forts pour couvrir la terre, & qu'alors les roſées ſuffiſent pour y entretenir l'humidité néceſſaire à leur accroiſſement. Mais quand il voudra dire que la ſéchereſſe pendant le temps des ſemences, & dans le courant de l'hyver ſuivant, ne pourra leur faire aucun tort, je répondrai que cela eſt incroyable & que les terres, quoique bombées, ne pourront jamais rien contre cette ſéchereſſe.

Il nous dit que par le moyen de ſon chaulage, on épargne quelque choſe ſur les engrais. Cela eſt vrai ; mais il n'y a là rien de ſurprenant, parce que ce chaulage étant par lui-même un puiſſant engrais, il tient lieu de ce qu'on en peut mettre de moins dans les terres.

Il nous dit que par le moyen de ce même chaulage, on épargne la ſemence. Cela eſt vrai ; mais ſans qu'il ſoit beſoin d'uſer de ſon chaulage, nos bons Laboureurs épargnent également ſur la ſemence, quand leurs terres ſont graſſes, & qu'ils ſont parvenus à les mettre en bon état avant de les ſemer.

Vous connoiſſez ſans doute, Monſieur, une maladie que nos Laboureurs appellent le mielet. Cette maladie provient d'une pluie fine & graſſe qui tombe ſur les bleds environ un mois avant leur maturité. Cette pluie, qui tient de la nature d'une eau dans laquelle on auroit mis du miel, bouche les pores des tiges qui portent les épis ; elle les brûle, leur fait perdre leur couleur naturelle, & il arrive que les grains de bled ne ſont plus nourris, qu'ils reſtent fort petits, fort maigres & conſéquemment avec

peu ou point de farine. Or, je vous demande, Monſieur, ſi la bonne culture de M. de Sutieres peut garantir nos bleds de cet accident ? Je ne vous cite ce fait que pour vous faire connoître qu'il nous promet trop, quand il nous dit que ſa culture peut garantir nos bleds de toutes les maladies & accidens qui leur arrivent, & qu'en la ſuivant ils ne manqueront jamais. Je pourrois, s'il en étoit beſoin, vous en citer encore d'autres qui prouveroient la même choſe. S'il avoit voulu prendre la peine d'entrer avec moi dans un plus grand détail qu'il n'a fait, j'aurois profité de ſes lumieres, & nous aurions pu travailler de concert pour le bien commun ; mais il eſt toujours borné à me dire que je devois m'aſſurer de la bonté de ſa culture par l'expérience, que je ne devois pas juger ſans l'avoir éprouvée, & qu'en continuant ſon commerce avec moi, il ne pourroit que tomber dans des redites ennuyeuſes pour le Public. Je vous avouerai naturellement que j'ai regardé cela comme une honnête défaite de ſa part. Si, après la lecture de ma lettre, vous vous trouvez être de ſon ſentiment ſur la cauſe de la modicité de notre derniere récolte en bled dans nos bonnes terres, faites-moi l'honneur de me propoſer vos objections, j'y répondrai avec plaiſir, ainſi que ſur l'article de la végétation des plantes, ſi vous penſez différemment de moi. Ce qui me reſte à vous dire, c'eſt que j'ai commencé à avoir quatre valets de labours à mes ordres dès l'année 1712, & que depuis ce temps je n'ai pas manqué de faire bien des expériences.

Dans votre Réponſe à M. *Hic Fame*, inſérée dans la Gazette N°. 28, vous attribuez à l'air les odeurs des fleurs, & les ſaveurs & les goûts des fruits. Vous me permettrez, s'il vous plait, de vous dire que je penſe différemment : je dis que ce ſont les organes des plantes, & en particulier les nœuds qui façonnent la ſeve, qui la perfectionnent & lui donnent la qualité qui convient pour donner aux plantes l'odeur, la ſaveur & le goût propres à leurs eſpeces.

OBSERVATIONS

Sur la Lettre de M. Sarcey de Sutieres, Gazette du 15 Avril 1769, N°. 33.

Je trouve étonnant, comme M. de Sutieres, que l'utilité des défrichemens des Communes, & landes & marais ſoit encore une queſtion problématique. Je crois, comme lui, que les Mémoires qui ont été donnés contre le Solitaire de Paris ont dû le faire revenir de ſon opinion.

J'adopte les principes de M. de Sutieres ſur les défrichemens des Communes qui ne portent que des genêts, des genievres, des vignons, des bruyeres, des fougeres & de mauvaiſes plantes ; elles doivent être défrichées, miſes en valeur & employées à produire des herbes, des grains de différentes eſpeces ou des bois, ſuivant la nature du ſol ; mais la hardieſſe qu'il veut inſpirer au Solitaire de Paris, à ſoutenir qu'il faut conſerver les Communes qui produiſent de bons herbages, ne diminue rien de mon incrédulité ſur cette propoſition. Malgré le poids que doit avoir le ſentiment de cet Agriculteur célébre, j'oſe être d'un autre ſentiment que lui.

Je ne prétends point qu'il faille défricher les Communes qui forment de bons herbages ; je dis ſeulement qu'il me paroît impoſſible qu'un terrein, dont l'uſage eſt commun, puiſſe être un bon pâturage. Je rappellerai à M. de Sutieres les obſervations qui ont été faites tant de fois à ce ſujet. Les Uſagers lâchent une multitude de beſtiaux de toutes eſpeces dans les Communes ; lorſque l'herbe ne pouſſe qu'une pointe foible & délicate, les bœufs, les vaches, les chevaux & les moutons la dévorent & expoſent le gazon aux ardeurs du ſoleil qui le deſſéchent ; les oies le brûlent, les cochons le retournent ; en général on n'apporte aucun ſoin pour augmenter la végétation de ces terres. Point d'écoulemens, point d'arroſemens, point d'engrais, en un mot, un abandon total doit faire regner la ſtérilité dans des lieux de fertilité & d'abondance.

Je conclus, comme M. de Sutietes, qu'il ne faut point défricher les Communes qui produiſent de bons herbages, « ſi tant eſt qu'il y en ait » ; mais qu'elles doivent être

partagées entre ceux qui ont le droit d'usage, parce que chaque Particulier, par les soins qu'il donnera à sa nouvelle propriété, en augmentera les produits du double, du triple & du quadruple, & même de plus.

LETTRE

De M. de M. écrite à M. Vaillant, Curé de Menuts, *près de Montfort-l'Amauri.*

On doit vous sçavoir gré, Monsieur, de l'attention que vous avez de publier les biens que M. de Sallaberry fait dans votre Paroisse (*a*). L'exemple des bons Citoyens excite l'émulation & produit les effets les plus heureux. Puisse celui de M. de Sallaberry être imité par tous les Seigneurs qui sont en état de soulager leurs Vassaux, & les engager à leur fournir des moyens de subsistance!

L'aumône, Monsieur, est comme les langues dont Esope a fait une fable remplie de bon sens & d'instruction. Lorsque l'on donne à des vieillards, à des infirmes, à des malades, à des enfans, c'est payer à l'humanité le tribut qu'elle exige des cœurs sensibles & compatissans, c'est le meilleur usage qu'on puisse faire des richesses; mais si l'on donne avec ostentation, sans intelligence & avec profusion; ceux qui préférent la paresse, l'oisiveté & la honte de mendier, à une vie active & laborieuse, qui leur procureroit les secours dont ils ont besoin, ne rougissent point de prendre part aux aumônes; c'est nourrir le vice, le brigandage, le désordre, & troubler l'ordre & l'harmonie de la Société.

M. de Sallabery a fait défricher les bruyeres des montagnes & des rochers; il a fait deux biens à la fois; il a mis en valeur des terreins jusqu'ici incultes & inutiles, & par ces défrichemens, il a donné à ses Vassaux du travail & des salaires. C'est l'unique moyen de faire utilement l'aumône aux pauvres valides & en état de gagner leur vie. Je me persuade avec plaisir qu'il n'a fait faire les distributions de pommes de terre, & autres soulagemens, qu'à ceux qui n'étoient pas en état de gagner leur subsistance par le travail.

Un Seigneur est heureux lorsqu'il trouve pour Coopérateur dans le bien qu'il veut faire, un Pasteur aussi intelligent que vous, & je suis persuadé que dans la distribution des aumônes faites à votre Paroisse, vous avez suivi les principes que j'établis, & que les personnes charitables ne doivent jamais perdre de vue. Lorsqu'on s'en écarte, l'aumône à des effets plus nuisibles qu'utiles.

(a) *Voyez la Gazette N°. 32.*

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & sur les Ports, depuis le Samedi 22, jusqu'au Mercredi 26 Avril 1769.

Il est arrivé à la Halle 42 muids 11 septiers de froment, 6 muids 6 septiers de seigle, & 367 muids 6 septiers de farines; il restoit de l'autre marché 159 muids de froment, 25 muids 3 septiers de seigle, & 779 muids 8 septiers de farines, ce qui a fait 201 muids 11 septiers de froment, 31 muids 9 septiers de seigle, & 1147 muids 2 septiers de farines.

Il est arrivé à la même époque sur le Port de la Greve 99 muids 7 septiers de froment; il restoit du marché précedent 316 muids 4 septiers, ce qui a fait 415 muids 11 septiers.

Le Mercredi 26 Avril, il se trouvoit en totalité dans Paris, 1796 muids 9 septiers, tant froment que seigle & farines. Il y en a eu de vendu 340 muids 11 septiers; de sorte qu'il en est resté 1455 muids 10 septiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 20 à 31 ℔; le seigle, de 17 à 19 ℔; le froment a été vendu à la Grêve, de 25 à 32 ℔ *le septier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 2 ℔ 1 ß 9 ₰ à 2 ℔ 12 ß 6 ₰ le *boisseau*; les farines de remoulage, de 1 à 2 ℔ 15 ß 9 ₰ aussi le *boisseau.*

Le pain blanc de Gonesse de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰ la *livre*; idem de Paris, idem; pain bis blanc de Gonesse, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß; id. de Paris, de 3 ß à 3 ß 3 ₰; pain bis clair, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß; pain bis de Paris, de 2 ß 6 ₰ à 2 ß 9 ₰.

COMMERCE.

COURS DES CHANGES

PARIS. 6 Mai 1769.		MARSEILLE. le 26 Avril.		CADIX. le 18 Avril.	
Amsterdam,	55 1/8 .	Londres, . .	31 1/2	Paris, . .	76 1/2 à 3/4
Lond. .	32 1 16e	Amst. . .	54 1/4 1/8		
Hambourg, . .	178 1/2	Cadix, . .	15 4 5	Amsterd. . .	95 1/2
Madrid, . .	14 19	Madrid, . .	15 6		
Cadix, . . .	14 18	Livourne, . .	98	Londres, . .	40 1/2
Livourne, .	96 1/2	Naples . .	85 1/2		
Lyon, ...	1/8	Gênes, . . .	96 .	Madrid. . .	au pair
		Paris, 1 p. 0/0 b.			
		Lyon. p. Pâque	3/4 p. 0/0 b		
		Montpellier, au p.	60 j.		
		Piastres, . .	49 10		

ANNONCES DE LIVRES.

Nouveau Dictionnaire de Commerce, contenant, 1°. la Géographie commerçante, ou le Tableau du Commerce de tous les Etats Politiques du monde connu, des Provinces, des Villes, lieux de Commerce de ces Etats, &c. 2°. les objets & matieres du Commerce, ou la définition de toutes les productions de la Nature & de l'Industrie qui entrent dans le Commerce, l'Indication des lieux où elles sont produites, fabriquées, vendues, &c. 3°. la théorie des opérations du Commerce, & du Commerce en général, ou les connoissances nécessaires au Négociant pour conduire les opérations du Commerce, & les principes généraux de l'économie politique dans tout ce que cette Science a de relatif au Commerce. *Par M. l'Abbé Morellet.* 5 Volumes *in-folio* proposés par Souscription. A Paris, chez les Freres Etienne, Libraires, rue Saint-Jacques, à la Vertu.

L'Ouvrage formera cinq Volumes *in-folio*, & rien ne sera négligé pour le choix du papier & des carracteres, & pour la correction.

On donnera en souscrivant . . 24 liv.
On recevra le premier Volume au mois d'Octobre 1770, & on payera en le retirant 24
Le second Volume sera donné au mois de Janvier 1772, & on payera en le retirant 24
Le troisième au mois d'Avril 1773, & on payera en le retirant . 24
Le quatrième au mois de Juillet 1774, & on payera en le retirant . 24
Le cinquième sera délivré *gratis* au mois de Décembre 1775 . . 00
Total . . . 120

N. B. Dans le cas où l'abondance des matieres mettroit dans la nécessité de donner un sixième Volume, on payera 24 liv. en retirant le tome cinquième, & le sixième sera le Volume pour lequel il n'y aura rien à payer.

2°. On fera aux Souscripteurs l'avantage de leur donner chaque Volume broché en carton.

Les Souscriptions seront ouvertes jusqu'à Pâques de l'année prochaine 1770.

Le prix de chaque Volume en feuilles,

pour ceux qui n'auront pas ſouſcrit, ſera de *trente livres.*

Avis des Libraires.

En propoſant le nouveau Dictionnaire de Commerce par Souſcription, & en mettant un intervalle plus conſidérable qu'on n'a coutume de faire entre l'ouverture de la Souſcription & la livraiſon du premier Volume, nous croyons devoir nous juſtifier ſur l'un & l'autre articles.

Nous ferons donc remarquer que l'Ouvrage que nous annonçons devant former cinq & peut-être ſix Volumes *in-folio*, eſt trop conſidérable pour pouvoir être exécuté ſans les ſecours qu'une Souſcription peut nous fournir. Si quelqu'entrepriſe de Librairie peut mériter cette eſpece d'encouragement de la part du Public, c'eſt aſſurément celle-ci, qui préſente le caractère de la plus grande utilité. Nous oſons ajouter à ce motif les ſoins que nous nous ſommes donnés, & les ſacrifices que nous avons déjà faits pour rendre le Dictionnaire de Commerce digne de l'attention & de l'eſtime des perſonnes éclairées. Poſſeſſeurs du Privilége du Dictionnaire de Savary, nous pouvions le réimprimer d'après quelques changemens inſérés dans des Editions étrangeres; & depuis que nous avons épuiſé la derniere Edition de Paris, nous aurions pu facilement en répandre une nouvelle. Ce parti eût été ſans doute pour nous plus avantageux, ou au moins d'une utilité plus prochaine, que celui que nous avons pris de donner un Dictionnaire de Commerce *nouveau.* Mais dans le deſſein de publier un Ouvrage meilleur, nous avons fait ſucceſſivement pluſieurs tentatives infructueuſes. Enfin M. l'Abbé *Morellet* a entrepris ce travail, & depuis pluſieurs années il en eſt occupé. Les dépenſes que nous avons déjà faites, & celles que nous ſommes obligés de faire pour mettre le premier Volume ſous preſſe, nous autoriſent donc à recourir à la voie d'une Souſcription.

Quant à la diſtance que nous annonçons entre l'ouverture de la Souſcription & la livraiſon du premier Volume, & qui eſt un peu plus conſidérable que celle qu'on a coutume de mettre, voici les raiſons qui peuvent nous ſervir d'excuſe aux yeux du Public.

Premierement, il faut un temps conſidérable pour faire connoître un Ouvrage dans les Pays étrangers, & pour y parvenir & placer les Souſcriptions. Nous avons une expérience récente de la lenteur de ces mouvemens dans le *Dictionnaire Economique*, dont nous avons donné il y a deux ans une nouvelle édition en trois Volumes *in-folio*, entierement corrigée & très-conſidérablement augmentée par M. de la Marre.

En ſecond lieu, la publication du *Proſpectus* pouvant nous attirer des ſecours & des inſtructions des Pays étrangers, il a fallu la faire quelque temps avant que de commencer à mettre ſous preſſe, afin de donner encore le temps de nous envoyer des Mémoires de l'extrémité de l'Europe Commerçante, ſur les Articles qui entreront dans les premiers Volumes. Or, nous ne diſſimulerons pas que avons cru devoir profiter en même temps, pour recueillir des Souſcriptions, du moment où le Public ſeroit occupé de notre Ouvrage & en auroit pris l'opinion favorable que nous eſperons que la lecture du *Proſpectus* lui donnera.

Enfin nous avons lieu de croire que les perſonnes éclairées & les bons Citoyens qui aiment à encourager les entrepriſes utiles & à favoriſer les progrès des connoiſſances, voudront bien contribuer, par une avance modique, à nous mettre en état d'exécuter le nouveau Dictionnaire de Commerce, avec tout le ſoin que mérite un Ouvrage de cette importance & de cette utilité (*a*).

MÉCHANIQUE.

Deſcription d'un Fauteuil dont un Malade ou toute autre perſonne qui a perdu l'uſage de ſes jambes peut ſe ſervir utilement pour ſe promener dans un parc ou un chemin plat & uni.

Il y a long-temps qu'on a imaginé des

(a) *Outre le* Proſpectus *qui ſe diſtribue* gratis, *on vend chez les Freres Etienne un volume* in-8°. *dans lequel l'Auteur entre dans de plus grands détails au ſujet de ce Dictionnaire. Cet Ouvrage, très-bien fait,* mé-

fauteuils, par le moyen desquels des malades pouvoient se promener seuls dans une chambre ou dans un jardin; mais les moyens de les faire mouvoir n'ont pas tous le même avantage. L'utilité que l'on peut retirer de ces inventions nous engage à en décrire une qui a le moins d'inconvéniens. Mais avant d'entrer dans un certain détail, nous allons dire un mot de tous les agens que l'on a trouvés pour parvenir à faire marcher par soi-même une espece de voiture.

1°. On se sert communément de deux manivelles placées à l'extrêmité des bras du fauteuil; elles servent à faire tourner une verge de fer verticale (*a*), dont l'extrêmité inférieure porte un pignon qui engraine dans les dents qui sont placées sur les côtés des poulies qui servent de roues au fauteuil. On ne peut faire que très-peu de chemin, d'autant plus que le diametre de ces poulies est toujours très-borné. La troisième poulie, dont la chappe est mobile, se met alors derriere le fauteuil, pour conserver l'équilibre, puisque le malade n'est point assis sur l'essieu des roulettes, & que celles-ci ne se trouvent que sous les pieds de devant du fauteuil.

2°. Si l'on adapte une espece d'ecuyer (*b*) circulaire & parallele à la circonférence de la roue, sans la déborder, comme cela se pratique en Allemagne & en Pologne, on a effectivement l'avantage d'avoir, 1°. de beaucoup plus grandes roues, & par conséquent de pouvoir faire plus de chemin; 2°. d'être assis sur l'essieu, ce qui donne la facilité de mettre la troisième roue devant le fauteuil, où il est aisé de le diriger suivant sa volonté; mais on ne dissimule pas que le malade ne fatigue, étant obligé d'avoir les bras hors du fauteuil, & que la roue venant à frotter dessous ses manches, ne déchire dans peu ses habits dans cette partie. Les fauteuils auxquels on a adapté des ressorts, n'ont produit que des effets de peu de durée, qui ne méritent aucune attention. Celui que nous allons décrire est mu par un principe absolument neuf, quoiqu'il soit appliqué depuis des siecles à d'autres machines. Des figures nous seroient ici très-utiles pour le commun des Lecteurs, mais nous allons tâcher d'y suppléer par la clarté de nos détails: d'ailleurs nous sommes sûrs d'être entendus des Méchaniciens & même des Ouvriers les plus grossiers qui travaillent pour les voitures.

La caisse de ce chariot ressemble à celle d'un petit cabriolet découvert; elle est placée sur une planche d'une certaine longueur dans laquelle sont percés deux trous rectangulaires & paralleles aux roues de derriere. On en expliquera bien-tôt l'usage. Un peu plus loin est une piece de bois ressemblant à une espece de T, sur l'extrêmité de laquelle on peut placer ses pieds. Si le malade en étoit privé, il attacheroit deux petites cordes aux deux bouts; elles serviroient à diriger la roue devant. L'essieu est placé directement sous le siége de la caisse; c'est dans la forme qu'est tout le méchanisme du fauteuil; il ressemble à ces arbres coudés, destinés à faire mouvoir plusieurs pompes, & que l'on nomme *manivelles coudées*. Les deux coudes de cet essieu ne sont point dans le même plan, quoique toujours opposés. L'un d'entr'eux fait un angle de 15 ou 16 degrés, avec le plan sur lequel on placeroit cet essieu: on met ensuite deux leviers qui passent par les deux trous dont on a déja parlé; ils se meuvent sur un boulon qui traverse une partie de la planche qui porte la caisse dans son épaisseur. A la partie inférieure de ces deux leviers sont des tirants de fer qui aboutissent aux coudes de l'essieu, de maniere qu'ils puissent y tourner. Les roues sont vissés dans l'essieu, & ne tournent qu'avec lui. Il est aisé de concevoir qu'en faisant mouvoir les deux leviers, ce

---

rite d'être lu. Voyez notre Journal qui paroîtra le 15 du courant, suivant l'usage, & dans lequel nous donnons un analyse du Prospectus.

(a) *Pour donner une plus grande solidité à cette verge, on la fait porter par le bout inférieur sur un petit cube de cuivre qui est vissé dans l'extrêmité de l'essieu que l'on prolonge à cet effet.*

(b) *On appelle* écuyer *certains morceaux de bois ou de fer arrondis, placés parallelement aux rampes des escaliers & à hauteur d'appui, dont on se sert pour s'appuyer en montant. Des cordons de fil ou de soie grossiers procurent le même avantage & n'échappent pas si facilement de la main.*

que l'on fait étant assis, on fait tourner l'essieu & par conséquent les roues & le chariot avec elles. On observera que dans la disposition de l'essieu les coudes ne soient pas gênés par la caisse de la petite voiture. La tige de l'espece de T, sur lequel on appuie les pieds pour diriger la troisiéme roue, est traversée par-dessous la planche par une petite verge parallele à la barre horizontale du T : cette petite verge est percée à ses deux extrêmités pour recevoir deux cordons qui sont attachés par deux clous sur la circonférence d'une grande poulie horizontale qui enfile la tige de la chape de la troisième roue qui est mobile. Dès l'instant qu'on a attrapé le mouvement des deux leviers, il est aisé de l'entretenir avec peu d'efforts, puisque l'on peut donner un certain diamétre aux grandes roues qui sont beaucoup plus propres au mouvement que les peites. On assure que l'on peut faire une lieue par heure en se servant de ce fauteuil sur un chemin ferré & horizontal, comme il s'en trouve plusieurs en France. On a imaginé en Ecosse un fauteuil qui se meut de lui-même, nommé *the flying waggon ;* mais on ne voit pas qu'on en ait tiré aucun service. On assure qu'on a appliqué des especes de machines à feu à des petits chariots, pour les faire marcher. L'expérience seule peut décider la possibilité de la bonté d'une invention aussi ingénieuse.

Un Ouvrier intelligent trouvera facilement les dimensions du petit chariot qu'on vient de décrire. Il sera nécessaire de tracer en grand les différentes parties selon l'ordre dans lequel on les a décrites ; le tout doit être très léger. Le dessein de ce fauteuil se trouvera dans le grand Ouvrage de M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie au service de Pologne, sur les Arts utiles.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 6 Mai 1769.*

	℔	s	
Or de Portug. à . .	715		marc.
Du Mexique à . . .	706		
Du Perou à . . .	698		
Les guinées à . . .	712		
Ducats à	97	10	
Or fin à 23 k. 31 32 à	98	15	once.
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	15	
Piastres, ...	48	12	6

FINANCES.

Paiement des Rentes sur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. pt. Mai 1769.
Alissan,	39e.	L.	8
Thevenin,	54e.	J.	8
Patu,	56e.	M.	12
Cadeau,	57e.	J.	11
Masson,	23e.	J.	22
Baillot,	24e.	I.	24
Maupassant,	36e.	H.	22
Bardin,	54e.	J.	24

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1769.	*Jeudi 4.*	*Vendredi 5.*	*Samedi 6.*
Ac. des Indes.		1065	1060
Emp. de la Com.		385	
Prom. à 5 p. %.		25	25 ½
Prom. à 4 p. %.		47 ½	47 ½
Ac. des Fermes.		835	835 37 ½ 40.
2 s. p. l. du Dix.			6 ½
3e. Loterie.			
Annuités.		285	280 82
Coup. d'An.		56	56 56 ½
Emp. de 50 mil.			
Emp. de 30 mil.	FESTE	48	48
Col. 1759.			
Canada.		51	51
4e. L. Epoques.		14 ½ 12e 19 ½	14 ½ 12e 19 ½ 19
Nouette.		47 ½ 47	47
Ac. de la caisse		1020	1020
tirage de la C.		5e 330	
2e Lot. Comp.		304 303	304 303
A 3 p. % s. l. cuirs			
A 3 p. % s. l. Post.			
Bretagne.			
Languedoc.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 37.

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 23 au 30 Avril 1769, il eſt entré dans ce Port 3 Navires François & 6 Etrangers; ſçavoir, des François, la *Vierge de Grace* (*), Capitaine *Gariel*; l'*Aimable Marie*, Capitaine *Gregoire*, venant tous deux de Marſeille chargés de ſavon, huile, coton, eau-de-vie, fruits & autres marchandiſes; l'*Harmonie*, Capitaine *le Comte*, venant de Rouen en relâche & en charge pour Lisbonne; des Etrangers, l'*Eſpérance*, Capitaine *Claas Heer* Hollandois ainſi que les trois ſuivans, venant d'Amſterdam chargé de diverſes marchandiſes pour Guinée; le *Poiſſon de la Mer d'Eſpagne*, Capitaine *Carels*, venant de Rouen ſur leſt; les *Deux Freres*, Capitaine *Van Os*; la *Victoire*, Capitaine *Vollemans*, venant tous deux de Roterdam, le premier chargé de froment en grenier, le ſecond chargé de differentes marchandiſes pour le Havre & pour Caen; les *Nayades*, Capitaine *Fick* de Dantzick ainſi que le ſuivant; l'*Aſtrée*, Capitaine *Laddach*, venant tous deux de Dantzick chargés de 8523 ſacs de froment deſtinés pour Rouen.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 10 Navires François & 4 Etrangers, ſçavoir, des François, la *Nouvelle Victoire*, Capitaine *Dejean*; la *Roſe*, Capitaine *Conſauve*, allant tous deux à Cadix, le premier ſur leſt, le ſecond avec une petite partie de diverſes marchandiſes; les *Bons Amis*, Capitaine *Lemire*, allant à Bayonne chargé de lin crud; l'*Aimable Henriette*, Capitaine *Fouenard*, allant à Londres chargés de peu de marchandiſes priſes à Rouen, & d'environ, 32 milliers d'indigo pris au Havre; la *Dorade*, Capitaine *Nieilly*, allant à Breſt chargé de bois de conſtruction; l'*Etoile*, Capitaine *Dernaudais*; le *Saint Vincent*, Capitaine *Mallet*, allant tous deux à Saint Malo ſur leſt; l'*Union*, Capitain *Martin*, allant à Rouen avec ſon chargement pris à Alicante; la *Marie Dorothée*, Capitaine *Varangue*; l'*Union*, Capitaine *Clement*, allant tous deux à Cherbourg, le premier chargé de planches, vin, coton & autres marchandiſes priſes au Havre, & 150 balles de ſoude priſe à Alicante; le ſecond chargé de différentes marchandiſes priſes à Rouen; des Etrangers, les *Trois Amis*, Capitaine *Monſcroq* de Bergues en Norwege ainſi que le ſuivant, allant à Bergues même; la *Judith Chriſtine*, Capitaine *Valh*, allant à Lisbonne, le premier chargé de vin, vaude, marmittes & autres marchandiſes, le ſecond ſur leſt; les *Demoiſelles Debora & Maria*, Capitaine *Snel*, Hollandois ainſi que le ſuivant, allant à Seville; le *Chriſtophe Benjamin*, Capitaine *Gruneau*, allant à Dantzick tous deux ſur leſt.

(*) *Ce Navire a relâché à Cherbourg où il a déchargé environ 50 tonneaux de ſa cargaiſon.*

DE BORDEAUX.

ARRIVE'E *de Navires.*

Du 20 au 28 Avril 1769, il eſt entré dans ce Port 31 Navires François & 11 Etrangers; ſçavoir, des François, le *Saint François* de 120 tonneaux, Capitaine *Jean-Baptiſte Cordier*; la Corvette du Roi la *Petite Fortune* de Rochefort & de 200 tonneaux, Capitaine *Felix Lartigue*, venant tous deux de la Martinique; l'*Angélique* de 270 tonneaux, Capitaine *François, Fonfrede*, venant de la Guadeloupe; la *Providence* de 280 tonneaux, Capitaine *André Chiché*; les *Deux Freres* de Marennes & de 100 tonneaux, Capitaine *Pierre Guerin*; le *Retrouvé* de 150 tonneaux, Capitaine *Jean Lamarque*; le *Monplaiſir* de 145 tonneaux, Cap. *J. Larrieu*; l'*Alexandre* de 300 tonneaux, Capitaine *Chauchart*; le *Bienfaiſant* de 300 tonneaux, Capitaine *Suan*; la *Cerès* de 350 tonneaux, Capitaine *Duprat*, venant tous ſept de Saint Domingue chargés ainſi que les précédens de différentes marchandiſes du cru des Iſles & Colonies; le *Courier*, Capitaine *Turenne*, venant de Nantes avec feuillard, pipage, bas de fil & beurre; le *Marquis de Grimaldi*, Capitaine *Hiriat*, venant de Honfleur avec 90 mons de plâtre, 4 bariques de craie; la *Brunette*, Capitaine *Doyhenart*; l'*Ange Gardien* de Bayonne, Capitaine *Bieau*, venant tous deux de Saint Jean de Luz avec ſardines preſſées, réglisſe, cordages, morue ſeche; l'*Aimable* de Plaſſac, Capitaine *Lettu*; le *Saint François* de l'Iſle de Ré, Capitaine *Boiſſeau*, venant tous deux de la Rochelle, l'un avec fer en barres pour Guinée,

ſelles, bœuf, vieille ferraille, mons de plâtre; & l'autre avec 28 milliers de bouteilles de gros verre vuides; le *Saint Martin*, Capitaine *Allard*, venant de Saint Sebaſtien chargé de fer en barres; la *Françoiſe*, Capitaine *Grenier*, venant du Havre avec mons de plâtre; la *Marie Théréſe* de Dunkerque, Capitaine *Fourmantel*, venant de Dunkerque avec fromages, amidon, plâtre, pois verts; la *Marie Théréſe* de Morlaix, Capitaine *Jaouen*, venant de Morlaix avec ſuif & toile; le *Saint Yves* d'Arzon ainſi que le ſuivant, Capitaine *Maubré*, la *Marie Joſephe*, Capitaine *Larguet*; l'*Union* d'Abrilduc, Capitaine *Prat*; la *Sainte Anne* de l'Iſle au Moine, Capitaine *Cauzick*, venant tous quatre de Redon avec feuillard pipage, bas de fil & fer en verges; l'*Aimable Eliſabeth*, Capitaine *Chanche*, venant de Bayonne avec carreaux de pierre, ferremens, brai, goudron, jambons, mérein à bariques, traques d'avirons bruts, quincaillerie & amadou; la *Marie Théréſe* de Plaſſac, Capitaine *Baudry*, venant de la Roche-Bernard avec feuillards pipage & bariquage; le *Saint Jacques* de Dieppe, Capitaine *Paris*, venant de Dieppe chargé de verres à vîtres; le *Saint Louis* de l'Iſle Dieu, Capitaine *Louis Roi*, venant de Rouen chargé de mons de plâtre; la *Providence* de l'Orient, Capit. *Chaton*, venant de Hennebon avec poivre, fleurs de canelle ſauvage, porcelaine, toile de coton & mouchoirs; l'*Eliſabeth* de Marſeille, Capitaine *Delacombe*, venant de l'Orient avec fer en barres pour Guinée; la *Marie Jeanne* de Lannion, Capitaine *Lafaux*, venant de Lannion chargé de mêches à canon & de fil blanc; des Etrangers, la *Grave Hansbal* de 100 tonneaux, Capitaine *Borros*, venant de Chriſtiania; le *Vieux Simon* de 150 tonneaux, Capitaine *Boyſer*, venant de Flensbourg; le *Lys blanc* de 150 tonneaux, Capitaine *Wiſendorff*, venant de Lubeck; la *Dame Johanna*, Capitaine *Fricter*, venant de Konigsberg; la *Fortune* de 90 tonneaux, Capitaine *Feſcker*, venant de Bergues; l'*Emanuel* de 100 tonneaux, Capitaine *Cleſter*, venant de Dramen; le *Saint Michel* de 120 tonneaux, Capitaine *Rodwiesl*, venant de Friderichſtal chargé, ainſi que les précédens, de planches de ſapin & de quelques autres marchandiſes; le *Neptune* de 100 tonneaux, Capitaine *Krans*, venant de Stolpe avec bourdillons à bariques, à tierçons, &c.; le *Pierre Marinus* de 100 tonneaux, Capitaine *Haker*, venant de Corck; l'*Hirondelle* de 35 tonneaux, Capitaine *Bent*, venant de Sligoé; le *Saint Antoine* de 40 tonneaux, Capitaine *Whelan*, venant de Galwey chargé comme les deux autres de beurre, bœuf, lard & autres.

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 17 au 23 Avril 1769, il eſt entré dans ce Port 55 Bâtimens François & 24 Etrangers; des premiers, deux venoient des Colonies; ſçavoir, le Brigantin l'*Intriguant*, Capitaine *Jacques Soumeire* de Marſeille, parti de la Guadeloupe; & le *Saint Charles*, Capitaine *Iacinthe Daniel* de la Seyne, parti du Port au Prince, chargé comme le précédent de marchandiſes du cru des Colonies; les autres venoient d'Amſterdam, de Roterdam, de Mogador, de Tunis, d'Alexandrette, de Smyrne, d'Acre, de Romanie, de Conſtantinople, de Sequa, de Malthe, de Gor dans dans les Etats de Veniſe, de Trieſte, de Zoagli, de Meſſine, de Trapano, de Terra nova, de Saſſerri, de Porto Farino, de Larguier, de Pouzole, d'Arbiſſola, de Naples, de Livourne, de Luan, de Palamos, d'Almerie, d'Alicante, d'Almazaron, de S. Florent, de Gênes, de Nice, de Savone, de Cannes, d'Agde, de Cette, d'Arles, de Frejus, de Martigues & de Toulon, partie en leſt & chargés de diverſes ſortes de marchandiſes; mais parmi ces Navires, le *Saint Antoine*, Capit. *Jacques Marien* de Cannes, venant d'Agde; la *Dame Eliſabeth*, Capitaine *Jean Monzeres* Hollandois, venant de Trieſte; la *Sainte Famille*, Capitaine *Michel Colliker*, venant de Sequa; la *Vierge du Rozaire*, Capitain *Pierre Reboul*, venant de Martigues; la *Colombe*, Capitaine *Jean-Joſeph Charronier*, venant de Libourne; la *Vierge de Pitié*, Capitaine *Janvier de Laure* Napolitain, venant de Gor; l'*Athenienne*, Capitaine *François Antoine*, venant de Naples; la *Sainte Famille*, Capitaine *Jean Baptiſte Megy*, venant d'Acre, appportoient tous huit 8545 charges de froment, farines, riz & quelques autres marchandiſes en petite quantité.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 53 Bâtimens François & 16 Etrangers; des premiers, 3 alloient aux Colonies; ſçavoir, la *Créole*; Capitaine *Pierre-Charles du Boſc* du Havre; l'*Aleyrand*, Capitaine *François Rouxel de la Touraudais* de Nantes, partis tous deux pour la Martinique; la *Charlotte*, Cap. *Jean Juſt Caune* de Marſeille, parti pour le Cap; les autres alloient à Menton, à Martigues, à la Ciotat, à Toulon, à Agde, à Cannes, à Caſſis, à Arles, à Cette, à Saint Tropès, à Port-Vendre, en Rouſſillon, à Nice, à Antibes, à Gênes, en Corſe, à San Remo, à Bormes, à Bandol, à Livourne, à Naples, à Barcelonne, à Salé, à Cadix, à Saint Nazaire, au Havre & à Roterdam, chargés de diverſes marchandiſes d'épiceries, drogueries & autres.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, chez KNAPEN & DELAGUETTE, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel, 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 6 Mai.

AGRICULTURE.

DE COPPENHAGUE.

LE nouvel Hôpital conſtruit à Amalienbourg, ou dans la nouvelle Friederichſtadt, eſt entierement achevé. C'eſt un édifice très ſpacieux, où ſept cents perſonnes des deux ſexes peuvent être logées commodément. On procure à deux cents d'entr'elles, qui ſont les plus avancées en âge & les plus infirmes, des lits, des vêtemens & une honnête ſubſiſtance ; mais celles qui ſont encore en état de travailler, ou qui ont leurs propres lits, reçoivent de l'eau pour le thé, & payent leur nourriture à des gens prépoſés pour cela. De plus il y a dans cet Hôpital une grande chambre qu'on échauffe pendant l'hyver, afin que les Pauvres puiſſent y venir travailler pour leur profit. Il leur eſt permis de prendre de l'ouvrage de la Ville, quoique l'Hôpital ait des proviſions de lin & de laine pour ceux qui demandent à filer, & à qui l'on donne un ſalaire. Indépendamment des ſept cents Pauvres qui ſont logés dans cet Hôpital, il y en a cinq cents autres de la Ville, auxquels on fait part toutes les ſemaines des aumônes qu'on tire de la caiſſe. Le jour de la conſécration de la Chapelle, on fit pour l'Hôpital une collecte extraordinaire de plus de cent trente écus ; quelqu'un donna en cette occaſion un billet de banque de cinquante rixdahlers.

DE LYON.

Les Adminiſtrateurs de l'Hôpital Général de Lyon, appellé *la Charité*, ont inſeré dans la Feuille Hebdomadaire, du 23 Août 1768 l'Avis ſuivant :

» L'Hôpital de la Charité eſt l'ouvrage » des Citoyens de Lyon ; ils en ſont les » premiers & vrais Fondateurs : *ils l'ont » ſoutenu & le ſoutiendront dans tous les » temps*. L'entrepriſe de renfermer ce peu- » ple immenſe de Mendians, eſt un projet » auquel on ne s'eſt livré que d'après l'in- » tention, les ſollicitations & les vœux » empreſſés de tous les Citoyens ; c'eſt à » leurs lumieres & à leurs bienfaits qu'eſt » réſervée la perfection de ce grand ou- » vrage.

» Dans ce point de vue, les Adminiſtra- » teurs s'adreſſent à eux pour les prier de » leur communiquer leurs idées ſur un » premier point bien important : *il s'agit de » ſçavoir à quel genre de travail on pourra oc- » cuper cette foule d'hommes, dont le vice ra- » dical eſt l'oiſiveté.*

» C'eſt principalement de ce point que » dépendra le ſuccès de l'entrepriſe. La » nourriture & l'entretien des invalides ſe- » ront déja pour la Maiſon une charge aſ- » ſez peſante : les Mendiants valides occu- » pés, elle pourra plus aiſément ſubvenir à » ſes beſoins, & elle ſera moins foulée ; il » regnera d'ailleurs plus de tranquillité dans » la Maiſon & parmi eux, lorſque tous » ceux qui ſeront en état de travailler, ſe » trouveront occupés & ſubjugués par un

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France